



ABSENCE INJUSTIFIEE OU PAS ??

Par **ticettac**, le **01/09/2010** à **13:26**

Bonjour à tous,

J'ai un commercial qui a un véhicule de société (2 places) d'occasion, qui ne le trouve pas en état de rouler sous certains prétextes car le véhicule est un peu ancien...

Il vient de nous signifier par lettre recommandée, qu'il prenait des risques à rouler avec ce véhicule sur la route, et que de plus il était en panne chez lui sur son parking.

Il nous dit donc qu'il le tient à notre disposition chez lui, afin de le remettre en état ou de le changer, et qu'en attendant il ne bouge pas et reste chez lui...

Sachant que nous avons un magasin avec bureaux, n'est-il pas tout de même en absence injustifiée, du fait de ne pas venir au moins faire acte de présence au bureau ??...

Merci par avance de votre réponse, et quelle démarche est la meilleure dans ce cas précis ?

MERCI ENCORE